

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5400**

Intitulé

Responsable de projets de formation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333n Etudes et projets de cursus de formation et de méthodologies éducatives

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable de projets de formation est un professionnel de l'ingénierie de formation. Ses

principales activités sont les suivantes :

- l'ingénierie de formation à partir d'une analyse du travail ;
- la mise en œuvre d'une stratégie de développement des compétences articulant travail et formation ;
- le management d'un projet de formation ;
- l'inscription du projet dans la politique générale d'un territoire, d'une branche professionnelle, d'une institution ou d'une organisation ;
- le montage juridico-financier et la gestion administrative d'un projet de formation ;
- l'accompagnement et le suivi des publics bénéficiaires de la formation.

Pour occuper ce métier, le responsable de projets de formation doit être capable :

- d'analyser des besoins et/ou des demandes de formation émanant d'entreprises, de branches professionnelles, d'organismes collecteurs, d'institutions et d'organismes publics et privés, de collectivités territoriales, de personnes en voie de professionnalisation ou de réorientation professionnelle ;
- d'analyser les situations de travail pour construire un dispositif et des outils de formation contribuant au développement des compétences et à la professionnalisation des personnes ;
- de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs de formation destinés à développer les compétences des bénéficiaires et des organisations qui les emploient ;
- de piloter un projet de formation et coordonner des équipes d'intervenants ;
- de participer à la professionnalisation des formateurs ;
- d'anticiper l'impact des modifications des organisations du travail sur les compétences ;
- d'accompagner les décideurs dans le montage de leur plan de formation et des dispositifs de développement des compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le responsable de projets de formation travaille dans des organisations aussi bien publiques que privées, dans les services attachés aux directions générales ou aux directions des ressources humaines.

Les secteurs d'activités des services employeurs sont très diversifiés : agroalimentaire, banque et assurance, BTP, commerce et distribution, construction automobile, fonction publique (nationale, territoriale, hospitalière), secteur sanitaire et social, transport... La structure et la taille des entreprises sont elles aussi très variées : cabinet de consultant indépendant ; association locale, régionale ou nationale ; PME locale ou territoriale ; entreprise d'un groupe national ou multinational.

Type emplois accessibles :

- Responsable de formation
- Consultant
- Conseil en formation
- Chargé de mission formation

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2101 : Conseil en formation

K2102 : Coordination pédagogique

K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement

K2111 : Formation professionnelle

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte six composantes :

1. Ingénierie de formation : analyse d'une demande, production d'objectifs et construction d'une réponse en termes d'action ou de dispositif de formation (choix d'une stratégie pédagogique, de méthodes pédagogiques et d'une modalité d'évaluation).
2. Mise en œuvre d'une stratégie de développement des compétences articulant travail et formation : dossier de présentation de l'analyse précise et organisée d'une situation de travail mobilisant les concepts de la didactique professionnelle ; conception d'un dispositif de développement des compétences dont une partie s'effectue en situation de travail.
3. Management de projet : élaboration d'un projet de formation et analyse du fonctionnement mis en œuvre pour le réaliser et pour en

évaluer les effets.

4. Inscription du projet dans la politique générale d'un territoire, d'une branche professionnelle, d'une institution ou d'une organisation : dossier de synthèse sur un thème au choix (mécanisme juridique, institution, problèmes actuels), en référence à une situation institutionnelle réelle œuvrant dans la formation, la gestion des compétences ou le développement économique et social, et en s'appuyant sur une analyse des pratiques d'institutions ou d'acteurs.

5. Montage juridico-financier et gestion administrative : étude de cas ; analyse des conditions juridiques, administratives et financières, relatives au montage du projet de formation (recherche des différentes mesures et dispositifs, sources de financement, opérations et procédures, interlocuteurs, calendrier).

6. Orientation et accompagnement des publics : étude de cas : proposition d'un processus d'orientation au terme d'un entretien dans un contexte précis.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 5400 - Conception de l'ingénierie de formation à partir de l'analyse d'un besoin ou d'une demande	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">• Analyser les demandes de formation émanant des différentes organisations (OPCA, branches professionnelles, collectivités territoriales, etc.).• Identifier la situation du commanditaire (demandeur, prescripteur) en termes de ressources et de difficultés.• Vérifier l'adéquation moyens/objectifs/buts du commanditaire.• Distinguer les demandes qui relèvent ou non d'une formation.• Etablir une proposition pédagogique pertinente au regard des finalités et des buts de la structure, et des objectifs de la formation.• Formaliser la contribution attendue de la formation (évolution des compétences, accompagnement d'un changement...). <p>Modalités d'évaluation : Rédaction d'un cahier des charges et d'un projet de formation cohérents, depuis la conception des outils jusqu'aux modalités d'évaluation.</p> <p>Attestation : Délivrance d'une attestation de réussite pour les compétences évaluées du bloc 1</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 5400 - Mise en œuvre d'une stratégie de développement des compétences articulant travail et formation	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">• Construire une action pertinente au regard des enjeux, des contraintes et des financements.• Concevoir l'ingénierie pédagogique en fonction des enjeux et des publics (présentiel, distance, alternance...).• Définir les enjeux de la formation en tant que mode de professionnalisation.• Coconstruire les référentiels de compétences et de formation avec les entreprises.• Créer des outils pertinents d'évaluation au regard des objectifs de la formation.• Organiser la formation en s'appuyant sur les outils de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.• Construire un dispositif de professionnalisation dans une logique compétences.• Viser la construction d'une compétence collective tout en individualisant les parcours et les apprentissages. <p>Modalités d'évaluation : Conception d'un dispositif de développement des compétences à partir de l'analyse d'expériences professionnelles.</p> <p>Attestation : Délivrance d'une attestation de réussite pour les compétences évaluées du bloc 2</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 5400 - Management d'un projet de formation</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les réseaux de formateurs et d'intervenants mobilisables sur le projet. • Négocier les modalités et les conditions de travail des intervenants et des formateurs. • Responsabiliser et gérer l'équipe projet en vue d'atteindre les objectifs de l'action ou du dispositif. • Gérer les problèmes logistiques et relationnels. • Concevoir et utiliser des tableaux de bord adaptés à la mise en œuvre du projet. • Expliciter les besoins et les attendus en compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet. • Identifier les indices de mesure de qualité et d'efficacité du projet. • Analyser les transformations induites par le projet de formation. • Evaluer les effets de la formation (sur les personnes et sur les organisations). <p>Modalités d'évaluation : Présentation, en mode projet, de la conception, de la mise en œuvre et de la gestion d'une action ou d'un dispositif de formation.</p> <p>Attestation : Délivrance d'une attestation de réussite pour les compétences évaluées du bloc 3</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 5400 - Positionnement du projet dans la politique d'un territoire, d'une branche professionnelle, d'une entreprise, d'une institution ou d'une organisation</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'orienter parmi les diverses institutions de l'appareil de formation. • Appliquer les logiques de fonctionnement de la formation professionnelle continue définies par le Code du travail et l'appareil législatif des financements publics. • Identifier les rôles et les fonctions des multiples acteurs dans le domaine socioéconomique, national et/ou territorial. • Repérer, parmi les institutions de l'appareil de formation, l'interlocuteur pertinent à chaque étape du projet (structures décisionnelles, administratives ou financières, organismes de production et de contrôle...). • Positionner son action en fonction des principaux enjeux et finalités des dispositifs emploi-formation sur un territoire. <p>Modalités d'évaluation : Rédaction d'un dossier de synthèse en référence à la situation institutionnelle réelle d'un dispositif de formation, de gestion des compétences ou de développement économique et social, en s'appuyant sur une analyse des pratiques d'institutions ou d'acteurs.</p> <p>Attestation : Délivrance d'une attestation de réussite pour les compétences évaluées du bloc 4</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 5400 - Coordination du montage juridique et financier d'un projet de formation, ainsi que de la gestion administrative et la démarche qualité du projet</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire un projet en respectant les règles de fonctionnement et de financement du système de formation. • Articuler les différentes sources de financement directes et indirectes. • Appliquer le Code des marchés publics relatif à la commande de formation. • S'orienter parmi les mesures et les dispositifs de la formation tout au long de la vie. • Appliquer les techniques d'élaboration d'un tableau de bord, d'un échéancier, d'un budget. • Distinguer les coûts directs et indirects de la formation. • Respecter les formalités administratives et fiscales de la formation. <p>Modalités d'évaluation : Analyse des conditions juridiques et financières d'un projet de formation et repérage des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.</p> <p>Attestation : Délivrance d'une attestation de pour les compétences évaluées du bloc 5</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 5400 - Orientation et accompagnement des publics bénéficiaires de la formation</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relier son action à celle des acteurs impliqués dans l'accueil, l'information et le conseil en évolution professionnelle. • Maîtriser les différents outils de positionnement pour définir un projet de formation pertinent pour l'évolution professionnelle de chaque personne. • Formaliser les différentes étapes d'un parcours individualisé et le rôle joué par la formation. • Mettre en œuvre les différentes modalités de formation, de certification et de validation des compétences. • Etudier la recevabilité des candidatures, vérifier les prérequis et les prendre en compte dans l'élaboration du projet individuel de formation. <p>Modalités d'évaluation : Proposition d'une méthodologie ou d'un processus d'orientation et justification de ce choix.</p> <p>Attestation : Délivrance d'une attestation de réussite pour les compétences évaluées du bloc 6</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> - l'Administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- l'Administrateur général du Cnam ou son représentant, - quatre enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de projets de formation" avec effet au 14 avril 2015, jusqu'au 07 septembre 2021.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, code NSF 333p, sous l'intitulé "Responsable de projets de formation" avec effet au 14 avril 2012 jusqu'au 14 avril 2015.

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable de projets de formation avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 15 octobre 1984 publié au Journal officiel du 22 novembre 1984 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation de droit. Intitulé : Diplôme d'études supérieures appliquées (DESA).

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 15 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://formation-adultes.cnam.fr/>

<http://www.cnam.fr>

Lieu(x) de certification :

CNAM

292, rue Saint Martin

75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CNAM Aquitaine 16, cours de la Marne

33800 Bordeaux

CNAM Basse-Normandie

6, boulevard du Maréchal Juin

14050 Caen

CNAM Centre

21 bis, rue Eugène Vignat

45000 Orléans

CNAM Languedoc-Roussillon

989, rue de la Croix Verte

34000 Montpellier

CNAM Paris-Ile-de-France
2, rue Conté
75003 Paris

CNAM Pays-de-la-Loire
25, boulevard Guy Mollet
44300 Nantes

CNAM Poitou-Charentes
Avenue Gustave Eiffel - Téléport 2
86960 Chasseneuil Futuroscope

CNAM Provence-Alpes-Côte d'Azur
2, cours des Arts et Métiers
13100 Aix-en-Provence

CNAM Rhône-Alpes
24, rue Robinson
42000 Saint-Etienne

CNAM Réunion
18, rue Claude Chappe
97827 Le Port

Historique de la certification :

Ancien intitulé : Diplôme d'Etudes Supérieures Appliquées (DESA) Formation des Adultes

Certification précédente : Diplôme d'études supérieures appliquées (DESA) (fiche incomplète)